

Saint-Denis, le 6 avril 2026

# ACCIDENTS DU TRAVAIL LES CHEMINOT-E-S PAIENT LE PRIX FORT !

Les chiffres sont sans appel : la situation en matière de santé et de sécurité au travail au sein du Groupe SNCF se dégrade fortement, et ce sont les cheminot-es qui en subissent directement les conséquences.



En 2025, l'accidentologie globale augmente de **15,9 %**, passant de **5 877** accidents en 2024 à **6 811**.

Si l'on intègre les filiales comme Hexafret et Technis, le total atteint **7 151 accidents du travail**, soit une hausse de **21,7 %**, et si on compare à l'année 2022 et ses 4760 accidents, on atteint **50%**.

**Cette progression massive ne peut en aucun cas être considérée comme une simple fluctuation : elle traduit une dégradation structurelle des conditions de travail.**

Cette situation est d'autant plus alarmante qu'elle s'inscrit dans un contexte de **baisse des effectifs (-3 %)**.

Autrement dit, il y a moins de salarié-es, mais davantage d'accidents.

Cela signifie concrètement une **intensification** du travail, une **augmentation** des **charges** physiques et mentales, une **fatigue accrue** et une **exposition** plus forte aux **risques**.

## Des chiffres qui donnent le tournis : la Direction dans le déni !

La Direction tente de nous noyer sous les graphiques, mais la réalité est là : le **Taux de Fréquence (TF)** du Groupe se dégrade à **14,5**.

- **SNCF Holding expose les compteurs** : un TF indécrot de **33,0** (en hausse de **+20,7 %**)!
- **SNCF Voyageurs et Réseau** ne sont pas en reste et tirent l'accidentologie vers le haut, représentant à elles seules **85,6 %** des accidents avec arrêt du Groupe.

## Jeunes et séniors : personne n'est épargné !

Pour SUD-Rail, le constat est amer : la Direction use les plus ancien-ne-s et met en danger les nouveaux-elles arrivant-e-s.

- **Le sacrifice de la jeunesse** : les **25-29** ans voient leur nombre d'accidents bondir de **+9,3 %**. Leur TF s'envole à **21,9**. Cette tranche d'âge est désormais composée à **74,2 %** de contractuel-le-s : la précarité se paie cash en blessures !
- **L'usure des ancien-ne-s** : pour les agent-e-s ayant plus de **31 ans d'ancienneté**, c'est l'hécatombe avec une dégradation du TF de **+19 %** par rapport à 2024. Les causes ? Des chutes et des agressions.

## Violences et risques «ordinaires» : le quotidien devient dangereux.

Loin des bureaux feutrés de la Direction, le terrain est un champ de mines :

- Les **atteintes et outrages** restent une plaie ouverte avec **457 accidents avec arrêt**. La Sûreté Ferroviaire est particulièrement frappée (**+24,6 %** d'accidents).
- Le «plain-pied» (chutes, glissades) n'est pas une fatalité mais le résultat de sols dégradés et d'environnements mal entretenus : **581 accidents** cette année !
- L'explosion des **Quasi-Accidents (QAT)** : **11 130** remontées en 2025 (+14 %). Combien de temps la Direction va-t-elle jouer à la roulette russe avec notre santé avant que ces «presque» ne deviennent des drames ?



## Maladies professionnelles : l'usure jusqu'à la moelle !

Derrière les accidents immédiats, il y a le poison lent du travail mal organisé :

- **54,1 %** des maladies reconnues sont des **Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)**. Nos épaules, nos coudes et nos poignets sont sacrifiés sur l'autel de la productivité.
- L'ombre de l'**Amiante** plane toujours : elle représente encore **24,4 %** des dossiers reconnus. Un héritage mortel que la Direction voudrait bien oublier.

## Repenser la prévention est une urgence !

Ces résultats démontrent l'échec des politiques actuelles, et on ne parle que des accidents du travail. **Pour les arrêts maladies, c'est encore pire**. Pour **SUD-Rail**, il faut arrêter de culpabiliser les salarié-e-s et analyser les **causes profondes** : sous-effectif, pression et matériel obsolète. Il est urgent de retrouver des **instances de proximité** pour une vraie prévention de terrain.

## Une politique de prévention inefficace et dangereuse !

Pire encore, **certaines pratiques** que SUD-Rail a dénoncées, visent à **décourager** la déclaration des accidents, notamment via des mécanismes de **primes collectives conditionnées à de "bons résultats"**. Ce type de **dispositif** est **dangereux** : il invisibilise les risques, empêche leur traitement à la source et met les cheminot-e-s en danger. On ne prévient pas les accidents en les faisant disparaître des statistiques !

**La sécurité n'est pas une variable d'ajustement comptable, c'est notre vie !  
NOUS EXIGEONS DES MOYENS, PAS DES DISCOURS !**

**28 AVRIL 2026 : SUD-Rail APPELLE À LA MOBILISATION  
LORS DE LA JOURNÉE MONDIALE SUR LA SÉCURITÉ ET  
LA SANTÉ AU TRAVAIL**

**Rendez-vous à partir de 10 heures devant le siège de la  
SNCF à Saint-Denis**

**FÉDÉRATION SUD-Rail 38 RUE DES RENOILLERES 93200 SAINT-DENIS  
01 42 43 35 75 / federation@sudrail.fr**